Protocole Pelotes

Les espèces ciblées par ce protocole sont les petits rongeurs et les petits insectivores de Bourgogne afin d'avoir une meilleure vision régionale de l'état des populations, de leurs aires de répartition et permettre la comparaison entre les données anciennes et les données récentes pour apprécier leur évolution dans le temps. La technique d'inventaire est la détermination des restes osseux des proies contenues dans les pelotes de réjection de rapaces (principalement l'Effraie des clochers). Dans l'objectif d'avoir une couverture homogène de la répartition des micromammifères et de pouvoir soumettre la récolte de données à un traitement statistique, la détermination d'un minimum de 660 proies d'Effraie des clochers par groupe de 4 carrés de 20x20 km (4 mailles 10x10 km du réseau Lambert 93), soit 300 proies minimum sur 1 des 4 carrés 10x10 km et 120 sur chacun des 3 autres carrés 10x10 km, doit être réalisée. A savoir, qu'en moyenne, une pelote de rejection contient 3 proies.

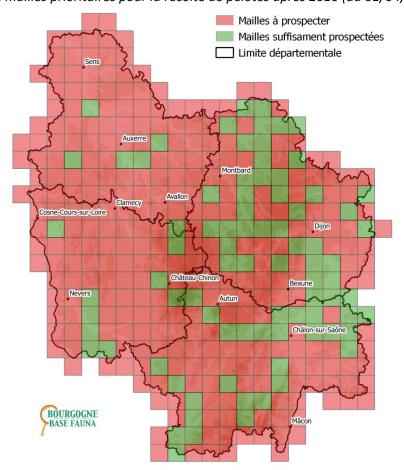
Attention! Il est important de respecter les rapaces lors de la saison de reproduction. Afin de ne pas mettre en péril l'avenir de la nichée, merci de respecter ces quelques règles :

- Réalisez vos collectes espacées dans le temps s'il s'agit du même lieu
- Maintenez la quiétude du lieu de récolte en évitant de faire trop de bruit
- Evitez la période de nidification (couvaison et début d'élevage des jeunes d'avril à juillet)
- Laissez en paix les espèces les plus sensibles comme la Chouette chevêche ou le Hibou grand-duc

Ce protocole se décline de la manière suivante :

- ✓ Collecte des pelotes par lots (minimum de 50 pelotes si possible) : un lot est défini par **le lieu, le collecteur et la date de récolte** (étiqueter: commune, lieu-dit, date, nom du collecteur). Les pelotes doivent rester intactes (les sécher et les passer au congélateur). Vous pouvez les envoyer à la SHNA à l'adresse suivante : Maison du Parc 58230 Saint-Brisson
- ✓ Comptage des proies par pelote (1 crâne = une proie). Analyse des lots de pelotes : les clés de détermination et les pièges à éviter sont téléchargeables sur le site de Bourgogne Nature. Conservation des crânes de certaines espèces (*Crocidura suaveolens, Microtus gerbei, Neomys fodiens, Neomys anomalus, Arvicola scherman, Arvicola terrestris, Sorex araneus*).
- ✓ Saisie des données par pelote dans un **tableur Excel** spécifique (voir Annexes) ou sur **E-observation** via le site **faune.bourgogne-nature.fr**

Figure 6 : Répartition des mailles prioritaires pour la récolte de pelotes après 2010 (au 01/04/2018)



Régime alimentaire de :

Analysé par : Date d'analyse :

Commune:

Récolté par : Date de récolte : Lieu-dit :

Maille:



		1	2 3	4	2	9	7 8	6	10	11 1	12 13	14	15	16 17	7 18	3 19	20 21		22 2	23 24	4 25	26	27	28	29 30	30 31	1 32	33	34	35 3	36 37	38	39	40
Apodemus flavicollis	Mulot à collier	-	\vdash			\vdash	\vdash				_			\vdash	\vdash	_			\vdash	\vdash	\vdash			\vdash	\vdash	\vdash	_			╁		$oxed{igspace}$		
Apodemus sylvaticus	Mulot sylvestre																																	
Apodemus sp.	Mulot sp.																																	
Arvicola sapidus	Campagnol amphibie																																	
Arvicola terrestris / scherman	Arvicola terrestris / scherman Campagnol terrestre / fouisseur																																	
Arvicola sp.																																		
reolus	Camapgnol roussâtre																																	
Micromys minutus	Rat des moissons																																	
Microtus agrestis	Campagnol agreste																																	
Microtus arvalis	Campagnol des champs																																	
Microtus gerbei	Campagnol de Gerbe																																	
Microtus subterraneus	Campagnol souterrain																																	
Microtus sp.	Campagnol sp.																																	
Mus musculus	Souris grise																																	
Rattus norvegicus	Rat surmulot																																	
Rattus rattus	Rat noir																																	
Rattus sp.	Rat sp.																																	
Eliomys quercinus	Lérot																																	
Muscardinus avellanarius	Muscardin																																	
Glis glis	Loir																																	
Crocidura leucodon	Crocidure leucode																																	
Crocidure russula	Crocidure musette																																	
Crocidura sp.	Crocidure sp.																																	
Neomys anomalus	Musaraigne de Miller																																	
Neomys fodiens	Musaraigne aquatique																																	
Neomys sp.																																		
Sorex coronatus	Musaraigne couronnée																																	
Sorex minutus	Musaraigne pygmée																																	
Sorex sp.	Musaraigne sp.																																	
ТаІра еигореа	Taupe d'Europe																																	
Mustela nivalis	Belette																																	
Chiroptères							\square									Щ																		
Oiseaux			_																	_														
Amphibiens		\dashv	\dashv	\dashv		\dashv	\dashv			\dashv	\dashv			\dashv	\dashv	\dashv		\exists	\dashv	\dashv	\dashv			\dashv	\dashv	\dashv	\dashv		\dashv	\dashv	\dashv			
Insectes		\dashv	\dashv	\dashv	\exists	\dashv	\dashv	\rfloor	\exists	\dashv	\dashv	\Box	\exists	\dashv	\dashv	\dashv	\Box	┪	\dashv	\dashv	\dashv	\Box		\dashv	\dashv	\dashv	\dashv	\exists	\dashv	\dashv	\dashv	4		
	TOTAL			_		_		_	_				_	_	_	_		_	_	_	_		_	_		_		_		_				